Information municipale n° 08 – 3e & 4e trimestre 2022

LA GAZETTE DE VAUNAC

L'automne est le printemps de l'hiver disait le peintre
Henri de Toulouse Lautrec. Magnifique saison !
Profitons ? profitons, l'hiver arrive à grands pas.

Mairie : Ouverture au public : le lundi - mardi - jeudi et vendredi de 09h à 12h.
☎ 05 53 55 03 88

Town Hall: Open to the public: Monday - Tuesday - Thursday and Friday from 9am to 12pm.

☎05 53 55 03 88

Mél: mairie.vaunac@wanadoo.fr
Site: www.vaunac.fr

Chères Vaunacoises, chers Vaunacois

Noël approche et nous serons bientôt arrivés où les rêves se fondent dans la réalité enchantant les petits et les grands, laissant les tracas s'envoler un moment

Néanmoins, dans ces périodes troublées et malgré les difficultés d'hier, oublier les soucis,..... juste faire plaisir, ...

un sourire (c'est gratuit) en cadeau – Joyeuses fêtes.

LE MOT DU MAIRE

Après un été très chaud, l'automne arrive et s'installe avec son lot de nouveautés. Beaucoup de nouvelles tombent comme les feuilles mortes.

A cette heure, notre priorité est de réagir face à la crise énergétique et à ses répercussions financières. Elles sont préoccupantes et pourraient le devenir davantage, jusqu'à paralyser toutes les capacités d'action et d'innovation de notre commune, si rien n'est fait.

Les enjeux sont immenses. Ils dépassent largement les contingences de l'actualité et les prévisions des mois à venir. La problématique des énergies, la nécessaire transition écologique exigent de nous une vision claire et une volonté puissante.

Nous n'avons pas attendu la crise actuelle pour agir. La commune de VAUNAC met en place des actions ambitieuses et innovantes pour préparer et accompagner cette nécessaire transition. Il s'agit de savoir si nous voulons léguer à nos enfants et à nos petits-enfants une planète vivable. Pour cela, il nous faut agir ici et maintenant, en ayant la conscience des difficultés et l'enthousiasme de la créativité pour engendrer l'avenir.

Nous, humains, sommes indissociables de notre environnement (social, technique, naturel) avec lequel nous formons ce que le philosophe Bruno LATOUR nomme « le terrestre ». Nous sommes la planète.

Pour cela, la commune travaille depuis 2019 sur la production d'énergie renouvelable par panneaux photovoltaïques. La solution retenue est la pose de panneaux sur les logements de l'ancien presbytère en revente totale (et peut-être en revente directe aux locataires) et sur une partie du toit de l'église (côté logement, non visible depuis la route), en auto-consommation pour chauffer et éclairer la mairie. Les aides sont obtenues avec l'État par le biais de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et le Conseil Départemental via les contrats de développement soit, au total, près de 45 %.

Nous demandons également au Syndicat départemental d'énergie (SDE 24), gérant notre éclairage public, d'éteindre celui-ci entre 22h30 et 06h30 au lieu de 00h à 05h aujourd'hui.

Les nouveaux lampadaires, implantés sur le parking de la salle des fêtes, sont équipés de LED et demandons qu'il en soit de même pour les anciens points lumineux. Nous avons adhéré au contrat de fourniture d'énergie, mis en place par le SDE24 au niveau de la région. Ce qui nous a permis de réduire nos factures de 30 % par rapport à ENEDIS. Ce qui n'empêche pas de multiplier par 2,5 en prévision nos fournitures pour 2023 au lieu des 3,5 conseillés par ENEDIS. Nous ne bénéficions pas, pour le moment, du bouclier tarifaire mis en place pour les particuliers.

Nous appliquons ainsi les grands principes de l'efficacité et de la sobriété, recommandées pour faire baisser la consommation énergétique par la voie de changement de nos comportements, de nos modes de vie et des organisations collectives (éco-gestes, modification des habitudes, partage des lieux…)

En résumé, Il s'agit de mieux maîtriser notre consommation d'énergie, en n'utilisant que de l'énergie verte donc décarbonée.

Il nous faut nous adapter, comme l'indique « Négawatt » autour de leviers, qui sont :
- la sobriété (réduire à 19° la température des bâtiments),
- l'efficacité (isoler les bâtiments),
- l'utilisation d'énergie renouvelable (solution nouvelle et verte de production).

Monsieur le Maire, Jean-Claude JUGE.

Dear Villagers

Christmas is approaching and it will soon be time where dreams blend into reality, enchanting young and old, forget the hassle of life for a while.

Even though in these troubled times and despite the difficulties of yesterday, forget the worries…. just enjoy….

A smile is a free gift

Happy Christmas

A WORD FROM THE MAYOR, JC JUGE

After a very hot summer, autumn arrives and settles in with its share of novelties. A lot of news falls like dead leaves.

At this time, our priority is to respond to the energy crisis and its financial repercussions. It is worrying and could become even more so, to the point of paralyzing all the capacities for action and innovation of our village, if nothing is done.

The stakes are high. They far exceed the contingencies of the news and the forecasts of the coming months. The energy issues, the necessary ecological transition, requires us to have a clear vision and a powerful will.

We did not wait for the current crisis to act. VAUNAC is implementing ambitious and innovative actions to prepare and support this necessary transition. The question is whether we want to leave our children and grandchildren a healthy planet. For this, we must act here and now, with the awareness of the difficulties and the enthusiasm of creativity to generate the future.

We humans are inseparable from our environment (social, technical, natural) with which we form what the philosopher Bruno LATOUR calls "the earthly". We are the planet.

For this, the council has been working since 2019 on the production of renewable energy by photovoltaic panels. The solution chosen is the installation of panels on the roof of the former presbytery in commercial resale (and perhaps in direct resale to tenants) and on part of the roof of the church (former presbytery side, not visible from the road), in self-consumption to heat and illuminate the town hall. There is financial help available from the State through grants for rural areas (DETR) and the Departmental Council through development contracts, i.e., a total of nearly 45%.

We can also ask the Departmental Energy Union (SDE 24), managing our public lighting, to turn off between 22:30 and 06:30 instead of 00:00 to 05:00 today.

The new street lamps, located in the village hall car park, are equipped with LED bulbs and we require that the same for the other street lamps.

We have joined the energy supply contract, set up by SDE24 at the regional level. This allowed us to reduce our bills by 30% compared to ENEDIS. This does not prevent us from multiplying by 2.5 in anticipation of our supplies for 2023 instead of the 3.5 recommended by ENEDIS.
We do not benefit, for the moment, from the tariff shield put in place for individuals.

We thus apply the main principles of efficiency and sobriety, recommended to reduce energy consumption by changing our behaviors, our lifestyles and collective organizations (eco-gestures, modification of habits, sharing of places ...)

In short, it is a question of better controlling our energy consumption, by using only green energy and therefore carbon-free.

We must adapt, as indicated by "Negawatt" to informations, which are:
- sobriety (reducing the temperature of buildings to 19 °),
- efficiency (insulating buildings),
- the use of renewable energy (new and green production solution).

Le Mayor, Jean-Claude JUGE.
(Traduction: Cath Hall)

Le club de patchwork de Vaunac

a repris en septembre avec un nouveau projet : le travail du cuir. C'est un don de cuir voué à la destruction, qui nous a donné envie d'essayer de l'utiliser. Mais comment faire, nous n'avions ni outils, ni modèles, ni savoir-faire.

C'est en recherchant sur internet, et en regardant des tutos, que nous avons acheté quelques outils et fils spéciaux, et ainsi nous nous sommes lancées, d'abord avec des modèles faciles (petites bourses), puis un peu plus élaborés (petits sacs, étuis à lunettes, porte cartes, ceintures)

Sachant que de nombreux enfants de Vaunac étaient scolarisés à Négrondes, nous avons décidé de vendre ces objets au profit de l'école. Nous avons également donné les chutes de cuir aux maîtresses, pour que les enfants puissent travailler une nouvelle matière.

Tous ces objets seront vendus au Marché de Noël le 4 décembre de 10h à 17h par les enfants. Nous avons 18 exposants, pas de « made in china » mais **du fait maison.**

Il y aura, du bois, des poupées en tissu, des bijoux, du patchwork, du cartonnage, des santons, du cuir et des friandises, du miel de Thiviers et bien sur des décos de Noël et en cette période difficile des tricots en laine d'alpaga, bonnets et écharpes qui vous tiendront bien au chaud, tout en baissant votre chauffage.

Venez nous retrouver le 4 décembre à la salle des fêtes, il y aura du vin chaud, des gâteaux et même un petit menu pour ceux qui n'ont pas envie de se faire à manger à midi. « Quiche ou cake salé avec salade - Fromage - Gâteau ou fruit »

Si le père Noël est dans les parages nous espérons qu'il nous fera une petite visite.

Vous retrouverez tous nos ouvrages le 4 décembre, lors du Marché de Noël à la salle des fêtes.

Article de Françoise Riaublanc

MANIFESTATIONS DIVERSES - VAUNAC

Pour tout renseignement, et pour nous rejoindre tous les lundis de 14h à17h vous pouvez contacter un membre du bureau :

- Nicole Pichaud
  06 86 18 18 12
- Christine de Saint Ours
  06 86 77 89 75
- Françoise Riaublanc
  06 83 01 58 76

ON A FÊTÉ HALLOWEEN

Se reconnecter avec la tradition d'Halloween comme elle existait depuis les années 1990.

Preuve à l'appui !

Les reconnaissez- vous !

C'était en 96.

Photo du haut - de gauche à droite :

Stacie - Emilie – Darrell – Romain – Gabriela

Photo du bas - personnage central : Marie-Rose Brun *(petit hommage)*

Article et photos : Cath Hall

Des fantômes, des sorcières, des chats noirs, des vampires….

ont envahi nos rues, le temps d'une soirée !

Le 31 octobre à l'occasion d'Halloween, nous nous sommes retrouvés dans le bourg avec un joli troupeau de monstres qui était au rendez-vous malgré la pluie. Nous avons pu admirer les déguisements des petits et grands, et nous avons rencontré de nouveaux et d'anciens habitants de Vaunac, ainsi que des petits enfants en vacances chez les Papis et Mamies.

Je pense que tout le monde a passé un bon moment, qui est resté festif malgré la météo.

Merci beaucoup aux vaunacois qui nous ont bien gâtés et nous ont reçus pour partager ce moment.

L'année prochaine, nous n'arriverons pas les mains vides chez vous, promis, on vous réservera de bonnes surprises !

Auteur de l'article : Loisa Nal

Photo : Guy Bourgier

1) A la recherche des trésors de la nature

La balade en forêt

Pour marquer la nouvelle saison, nous sommes partis randonner en forêt, à la recherche de trouvailles de l'automne. Nous sommes revenus avec nos sacs remplis de trésors avec lesquels les enfants ont réalisé des compositions éphémères en Land Art. Voici quelques unes de leurs productions :

La moto d'Hugo

La maison de Luna

La chenille de Cloé

Une montagne

La princesse d'Anaïs

Le visage d'Alix

1) SUPER MOMENT DE PARTAGE

Le petit déjeuner à l'école

Vendredi 14 octobre, les élèves ont participé au Petit déjeuner à l'école pour clôturer la Semaine du goût.
Chacun d'eux avait apporté un ou plusieurs aliments sucré ou salé. Ils ont ainsi pu découvrir de nouveaux goûts :
le miel, le caramel beurre salé, le pâté, le fromage, le saumon, différentes confitures et compotes, le lait, différents fruits…
Tous se sont régalés !!!

Les enfants découvrent les différents aliments.

Tous les élèves ont partagé ce moment ensemble.

Rien de tel qu'un petit moment partagé entre copines !!

2) COURS, GETTE ! COURS ! où tu seras mangée…

La préparation des courgettes

Il a tout d'abord fallu les porter jusqu'à la cantine !

Texte dicté par les élèves de Moyenne Section :

« Laëtitia a lavé les courgettes. Ensuite, on a enlevé les graines. On a enlevé la peau : on a épluché la courgette. On a coupé les tranches en petits bouts. Après, on les a mis dans le saladier.
Les graines, on les a mises dans le pot pour les planter plus tard.
Les épluchures, on les a mises dans le composteur.
Demain, Laëtitia et Isabelle feront de la purée. »

4) APRÈS UN DUR LABEUR, La récompense.

➢ Parlons ordures ménagères

Dans mon précédent mot du maire, je vous indiquais que le SMD3 voulait supprimer l'ensemble de nos PAV (point d'apport « volontaire ») pour en installer des nouveaux qu'il nous imposait.

Finalement, quatre PAV ont été laissés (heureusement car nous en avons financé une partie) : Bosverdu, Le bourg, La Chabanne et Lascombas, c'est-à-dire uniquement les semi-enterrés. Huit points de collecte et leurs bacs ont été supprimés : Verzinas, Blazinaud, Lafarge, les Bizarrias, la Tâche, Charpon (2) et Lacadot, et ceci malgré nos protestations. La réponse émise par le SMD3 : « Si vous voulez les conserver, il faudra payer la somme de 35 000€ par point de collecte. »

Devant cette obstination et ce refus catégorique, nous avons fait une requête auprès du tribunal administratif pour non-respect de la réglementation. En effet, l'article R2224-24 du code général des collectivités territoriales stipule que la mise en place de la collecte des ordures ménagères par apport volontaire doit offrir « un niveau de protection de la salubrité publique et de l'environnement ainsi qu'un niveau de qualité de service à la personne équivalent à ceux de la collecte en porte à porte. »

Notre requête a été instruite, mais avant toute décision du tribunal administratif, il doit y avoir tentative de médiation. A ce jour, le président du SMD3, par l'intermédiaire de son avocat, a refusé toute conciliation. Pourtant, nous ne sommes pas les seuls à avoir intenté une action en justice. La politique, mise en place par le SMD3, attire de nombreuses contestations des collectivités.

Le système qui existait, avec le SMECTOM de Thiviers, donnait satisfaction à la population. Le service rendu correspondait à un véritable service public, même si des imperfections existaient. Cependant le tri était correctement effectué, les lieux de collecte assez bien respectés et surtout, ils étaient assez proches des habitations.

Le système mis en place par le SMD3 ne correspond plus à un service public au profit de la population et surtout, ses tarifs sont prohibitifs et en aucun cas incitatifs.

A partir du 1er Janvier 2023, chaque ouverture sera comptabilisée. Sans carte, vous ne pourrez accéder qu'aux conteneurs des déchets recyclables et verres dont l'ouverture nous semble trop étroite.

Une information sur les modalités de paiement, vous sera donnée dans la prochaine gazette, car cela n'a pas été arrêté, à ce jour, par le SMD3.

La rédaction de la page de projet de la grille tarifaire, que nous ne cautionnons pas, est du fait du SMD3 et nous refusons d'en porter la responsabilité.

➢ Grille tarifaire SMD3

Proposition de grille tarifaire 2023 en apport volontaire

Nombre de personnes au foyer	1	2	3	4	5	6	7 et plus
Nombre d'ouvertures forfaitaires d'une trappe de 60 l (*) (par an)	16	26	34	40	44	48	52
Nombre de passages en déchèterie (par an)	26	26	26	26	26	26	26
Abonnement annuel (en euros)	109	109	109	109	109	109	109
Forfait d'ouvertures annuelles (en euros)	83, 5	135,7	177,5	208,8	229,7	250,6	271,4
Total part fixe annuelle (abonnement + forfait d'ouvertures, prix en euros)	192,5	244,7	286,5	317,8	338,7	359,6	380,4
Prix de l'ouverture supplémentaire d'une trappe de 60 l (*) (en euros)	5,22	5,22	5,22	5,22	5,22	5,22	5,22
Prix d'un passage supplémentaire en déchèterie (en euros, au-delà du 27ème passage)	10	10	10	10	10	10	10

**Nota : seule une demi- ouverture est comptabilisée en cas d'utilisation d'une borde à déchets résiduels équipée d'une trappe de 30 l et seul un huitième d'ouverture est comptabilisé en cas d'ouverture d'une borne à biodéchets équipée d'une trappe de 30 l En cas d'ouverture supplémentaire d'une trappe de 30 l d'ordures ménagères au-delà du forfait, le tarif appliqué est de 2,61 €. En cas d'ouverture d'une trappe de 30 l de biodéchets au-delà du forfait, le tarif appliqué est de 0,65 €.*

Projet de grille tarifaire 2023,

juste et efficace en terme de réduction des déchets

Plusieurs enseignements ont été tirés de la facturation pédagogique :

- La nécessité de **différencier les foyers** sans faire de tranches (1 et 2, trois et quatre, ...)
- La **réduction du nombre d'ouvertures incluses dans le forfait** pour limiter les hausses de coût

La collecte en porte à porte coûtera de 67 à 133 € de plus par an en fonction de la composition du foyer.

SMD3

RDE – 24 « Secteur Nord Dordogne »

Depuis 6 ans, RDE24 travaille activement sur les problématiques d'eau potable et d'assainissement du territoire.

En matière d'alimentation en eau potable nous poursuivons nos axes stratégiques :

- **Renforcer le suivi et la qualité de l'eau. Cela passe par :**
-

Réenclencheur automatique du disjoncteur de la station de Firbeix

- La réalisation actuelle du Plan Général de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE), qui vise à améliorer la sécurisation quantitative et qualitative des eaux,
- La construction de stations de traitement à Firbeix et à Saint Priest les Fougères,
- L'acquisition de parcelles à proximité des captages pour mieux maitriser et préserver les ressources en eau. C'est le cas sur les communes de Tourtoirac, Firbeix et Miallet.
- La réalisation d'analyses supplémentaires par les personnels de RDE24,
- L'installations d'analyseurs en continue télégérés sur les stations d'eau potable (Station du bourg de Miallet, Station de Saint Jory de Chalais),
-

- Poursuivre en lien avec le SMDE24 les actions préventives en faveur de la protection de la ressource,

- **Renforcer le suivi quantitatif des volumes. Cela passe par :**

- L'ajout d'équipements de comptages et de télégestion (ex : Télégestion des compteurs de sectorisation de chalais, installations de compteurs entre Chalais et Saint Jory de Chalais, l'installation de sectorisation à Saint Priest les Fougères…),
- Renforcer la recherche préventive des fuites sur le réseau,
- Renouveler les canalisations fuyardes (renouvellement du réseau du Portail à Tourtoirac).

- **Poursuivre la mutualisation et la complémentarité des services d'eau. Cela passe par :**

- La réalisation de recherche en eau aux Fots et dans la forêt de Vieillecour.

Renouvellement des canalisations inox du réservoir de St Priest et pose d'un débitmètre télégéré

- La poursuite de la réalisation des interconnections entre les communes (Miallet/Firbeix, Firbeix/Saint Pierre de Frugie, Saint Pierre de Frugie/Saint Priest les Fougères, Firbeix/La Coquille, Chalais/Saint Jory de Chalais, La Coquille/Chalais),
- L'actualisation du schéma d'alimentation en eau du secteur Nord Dordogne,

<u>Ces multiples actions ont permis d'assurer la distribution d'une eau de qualité en quantité suffisante sur l'ensemble du périmètre de RDE24 malgré une sècheresse 2022 décrite comme historique.</u>

Dans ce contexte, la commune de La Coquille a fait le choix de quitter la gestion privée de son service d'eau potable pour le confier à une gestion publique via la Régie Des Eaux de la Dordogne (RDE24).

Pose d'une vanne automatique à Lauzelie sur la commune de St Jory de Chalais

En matière d'assainissement, nous poursuivons l'amélioration des services. Après la réhabilitation de la station d'épuration de Firbeix, c'est au tour de celle de Vaunac d'être refaite.

En parallèle, les élus du territoire ont approuvé la réalisation d'un diagnostic des réseaux d'assainissement de Miallet et de Saint Jory de Chalais. Ces études permettront de cibler et prioriser les travaux de renouvellement des réseaux.

Les évolutions des services d'eau et d'assainissement se font en maintenant un prix de l'eau inférieur de 12 % à la moyenne départementale. Pour autant, il est certain que cet élément essentiel verra son prix augmenter dans les prochaines années pour faire face aux enjeux d'entretien du patrimoine, d'amélioration de sa qualité et de création d'infrastructures nécessaire à la lutte contre le dérèglement climatique.

Le service public de RDE24 en collaboration étroite avec les élus du territoire ouvre au quotidien pour vous assurer le service.

Les élus de RDE24 ainsi que toute l'équipe, vous présentent ses meilleurs vœux pour 2023.

Aménagement foncier agricole et forestier (AFAFE)

Les travaux, de l'aménagement foncier qui s'est terminé en 2018, concernent les chemins ruraux, les reboisements des zones définies et les pistes de défense contre l'incendie (DFCI) avec ses zones de retournement pour les véhicules de pompiers ou le stockage des bois exploités.

Le montant total de ces travaux s'élève à 443 522 € TTC. Le reste à charge pour la commune, une fois déduit les aides et la TVA à récupérer est de 95 793€, financés par les fonds propres.

La commune a été le maître d'ouvrage délégué pour les municipalités concernées (Eyzerac, Saint-Pierre-de-Côle et Thiviers), ce qui représente le double de ces sommes et beaucoup de travail administratif.

Les voies concernées sont :

1) le chemin rural de la place malheureuse (piétonnier),
2) le chemin rural de Rougerie à la stèle,
3) le chemin rural en face du château d'eau,
4) le chemin rural de la route du château d'eau à la Baysse (anciennes poubelles),
5) le chemin rural contournant le village de Bosverdu,
6) le chemin rural de la route du château d'eau à Lafarge et la Soupière,
7) le chemin rural de la route du Lavoir à la route des Chevreuils,
8) la desserte derrière le village de Bosverdu,
9) la desserte de la route des Résiniers à la limite de Lempzours,
10) la desserte de la route des forêts à limite parcelle boisée (ancien car),
11) la piste DFCI de la route du Lavoir à la route du château d'eau (la Baysse),
12) la piste DFCI de la route des Pins vers Saint-Chavit,
13) les reboisements de parcelles à Bosverdu et aux trois Cailloux.

Carte explicative :

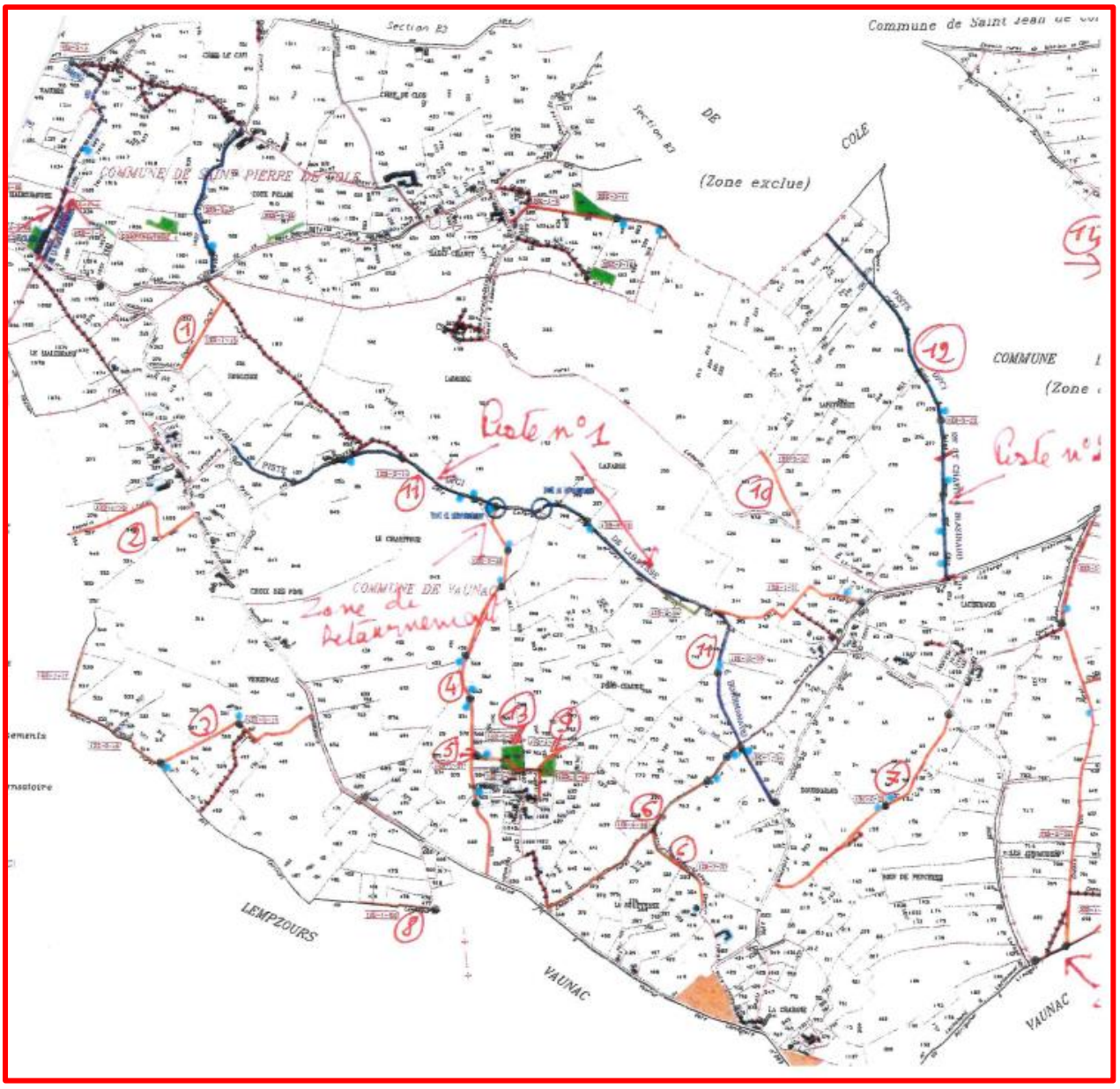

CRISE DE L'ÉNERGIE

En pleine crise de l'énergie, vous êtes invités à optimiser votre consommation d'électricité et de gaz en adoptant les bons gestes ci-dessous :

- Prendre en compte les heures creuses pour faire tourner l'électroménager. L'idéal est de faire tourner sa machine à laver, lave-vaisselle etc… entre 12h et 17h ou entre 20h et 8h du matin.
- Eteindre et débrancher les appareils non utilisés
- Vous pouvez supprimer quelques ampoules
- Baisser la luminosité de vos appareils
- Eteindre la box internet quand elle n'est pas utilisée, notamment la nuit
- Économiser de l'eau chaude par exemple en utilisant un mousseur (embout placé sur le robinet)
- Programmer la température avec un thermostat si possible

En appliquant ces gestes au quotidien, vous faites des économies tout en agissant en faveur de l'environnement.

Source de l'article : Les conseils pour optimiser sa consommation d'énergie

JEU – FAIRE CHAUFFER LES NEURONES

Connaissez-vous bien les noms des routes du bourg et autour du bourg ?

Oui ! alors je vous lance un défi…. Complétez le nom des routes, impasses ou autres….

On ne triche pas…je vous fais confiance.

Vous trouverez la solution page : 30

Pour vous aider : noms des routes, des impasses où autres à trouver.

Prunes, champignons, forêts, pins, gîte, résiniers, marais, bourg, chêne, barrière, maquisards, champs, chevreuils, lavoirs, loups, relais de poste, anges, château d'eau, 3 mares, prairies, cimetière.

IL Y A DES RÈGLES, RESPECTONS-LES

1) L'obligation d'élagage

L'élagage consiste à couper les branches les plus longues pour des raisons esthétiques, de santé de l'arbre, ou de rendement mais aussi pour éviter de nuire à un tiers (voisin, passant…)

Si l'opération est effectuée par la mairie, pour ce qui concerne les arbres plantés sur le domaine communal, tout propriétaire privé est tenu de couper les branches de ses arbres lorsqu'elles dépassent la limite séparative et avance sur le terrain voisin ou sur la voie publique.

Lorsque les branches d'un arbre commencent à atteindre une ligne électrique**, l'élagage est non seulement obligatoire mais urgent !**

Selon le contexte de plantation de l'arbre, l'obligation d'élaguer appartient au propriétaire de l'arbre ou à l'ERDF. Le propriétaire de l'arbre doit faire élaguer son arbre si celui-ci, planté sur son domaine privé, déborde sur le domaine public.

Toute intervention à proximité d'une ligne électrique doit être réalisée après l'autorisation d'ERDF pour des raisons évidentes de responsabilités en cas d'accident mortel.

Concernant les lignes aériennes de communications utilisées par les fournisseurs de service (internet et téléphone), chaque année, les services d'Orange sont confrontés à des difficultés d'intervention ou d'extensions du réseau aérien. En effet, le frottement, voire les chutes de branches sur les câbles en cas d'intempéries sont une cause importante de mauvais fonctionnement et entraînent également des dommages de nature à interrompre les services de télécommunications.

Il vous appartient d'accomplir l'élagage de vos plantations à une distance minimale d'un mètre des lignes aériennes.

Nous vous informons, que la société Orange peut prendre en charge gratuitement le décrochage et le raccrochage des câbles si nécessaire.

2) S'IL VOUS PLAÎT, surveillez votre vitesse !

Les années passent, les rappels se succèdent et malgré cela la vitesse sur nos routes reste un sujet d'inquiétude très compliqué à solutionner.

Même si une grande majorité de nos concitoyens sont prudents, nous estimons souvent que des véhicules roulent au-delà de la vitesse autorisée, tant sur les axes principaux que dans les villages.

Rouler vite fatigue, obligeant le conducteur à traiter un grand nombre d'informations dans un minimum de temps et à adapter en permanence sa vision. La **vitesse** induit un stress qui entraîne fatigue et perte de vigilance, deux facteurs importants d'accident.

En premier lieu, il faut bien entendu respecter le **Code de la route** pour assurer sa sécurité et celle des autres usagers.

Même si le **code de la route** ne protège pas de manière absolue les usagers de la route, ne pas le respecter multiplie largement son exposition au risque...

3) MIEUX VIVRE ENSEMBLE, une photo qui en dit long !

Pas une semaine sans que l'équipe technique (où l'équipe municipale) n'ait à intervenir

Pour ramasser :

- des sacs poubelles déposés devant les bennes,
- des objets encombrants qui n'ont rien à faire là
- ce qui est tombé sur le sol lors du dépôt dans les containers…

Une nouvelle fois, nous en appelons à davantage de civisme et de bon sens pour mieux vivre ensemble et prendre soin de l'environnement !

4) PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité des propriétaires d'animaux de :

- les maintenir en sécurité sur leur propriété,
- de les empêcher de divaguer sur la voie publique ,
- de les garder en laisse lors des promenades.

Nombre de personnes, à pied ou à vélo, interviennent auprès des services de la Mairie pour nous signaler des chiens errants ou se plaindre parfois de croiser des chiens agressifs sur les chemins communaux ou dans les villages. Les contrevenants s'exposent à de fortes amendes, à la mise en fourrière de l'animal, sans compter les procédures judiciaires en cas d'accident.

NOUVEAUTÉS DANS VOS DÉMARCHES

1) CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ou PASSEPORT

Pour obtenir une carte nationale d'identité ou un passeport, vous devez désormais vous rendre dans une mairie équipée de station(s) de recueil des demandes. *(Voir en page 25 la liste des communes équipées et leurs horaires d'ouverture)*

Quelques étapes à suivre :

Dans un premier temps, vous devez réaliser une pré-demande en ligne. Celle-ci vous permettra de savoir quelles pièces justificatives vous devez fournir car elles dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, etc…

Ensuite, vous devez impérativement prendre rendez-vous et vous présenter en personne pour finaliser votre demande.

Concernant notre commune, les mairies les plus proches habilitées à traiter vos demandes sont Thiviers et Excideuil.

2) LES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISMES

Pour réaliser votre pré-demande et obtenir les informations utiles connectez-vous sur le site : www.ants.gouv.fr

Depuis le 1er janvier 2022, toutes les communes y compris celles de moins de 3500 habitants ont pour obligation d'être en mesure de recueillir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées par les usagers.

La gestion dématérialisée des demandes d'autorisation d'urbanisme repose sur :

- la dématérialisation de la chaîne de l'instruction des autorisations d'urbanisme
- l'obligation de disposer d'une solution de Saisine par Voie Électronique (SEV)
- permettant de recevoir les demandes pétitionnaires.
- Concernant la commune de Vaunac, le service instructeur des autorisations du droit au sol est celui de la Communauté de Communes Périgord-Limousin.

Horaires d'ouverture des mairiés équipées de DR
Demandes de passeports et de cartes nationales d'identité

Commune	Modalités de prise de RDV	Jours et horaires d'ouvertures						
		Plages horaires	Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Périgueux	Par tel :05 53 02 82 00 Au guichet ou par mail : mairie@perigueux.fr	Journée continue	8h30/16h30	8h30/16h30	8h30/16h30	8h30/16h30	8h30/16h30	Fermé
Coulounieix- Chamiers	Par Tél uniquement: 05 53 35 57 57	Matin	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	Fermé
		Après-midi	13h30/17h	13h30/17h	13h30/17h	13h30/17h	13h30/17h	
Boulazac Isle Manoire	Par Tél: 05 53 35 59 59	Matin	9h15/11h45	9h15/11h45	9h15/11h45	9h15/11h45	9h15/11h45	Fermé
		Après-midi	13h45/17h15	13h45/17h15	13h45/17h15	13h45/17h15	13h45/17h15	
Saint-Astier	Sans rendez-vous 05 53 02 42 80	Matin	9h30/11h30	Fermé	9h30/11h30	9h30/11h30	9h30/11h30	10h/11h15
		Après-midi	14h/16h		14h/16h	14h/16h	14h/16h	Fermé
Montpon-Menesterol	Par Tél: 05 53 80 30 21	Matin	8h/12h	Fermé	8h/12h	Fermé	8h30/12h30	Fermé
		Après-midi	Fermé	13h30/17h	13h30/17h		14h/17h	
Mussidan	Par Tél le samedi matin 05 53 81 04 07 Ou mail: mairie@mussidan.fr	Matin	8h30/11h	8h30/11h	8h30/11h	8h30/11h	8h30/11h	9h/11h
		Après-midi	13h30/16h	13h30/16h	13h30/16h	13h30/16h	13h30/16h	Fermé
Ribérac	Sans rendez-vous 05 53 92 41 51	Matin	8h30/11h	8h30/11h	8h30/11h	8h30/11h	8h30/11h	9h/10h30
		Après-midi	13h30/16h	13h30/16h	13h30/16h	13h30/16h	13h30/16h	Fermé
Excideuil	Par Tél: 05 53 55 31 05 Ou mail: mairie@excideuil.fr	Matin	9h/12h	9h/12h	9h/12h	9h/12h	9h/12h	Fermé
		Après-midi	14h/17h30	14h/17h30	14h/17h30	14h/17h30	14h/16h30	
Bergerac	05 53 74 67 74 05 53 74 66 29 05 53 74 66 83	Matin	Fermé	8h/12h	8h/12h	8h/12h	8h/12h	8h/12h
		Après-midi		13h30/17h30	13h30/17h30	13h30/17h30	13h30/17h30	Fermé
Lalinde	05 53 73 44 60	Matin	Fermé	Fermé	Fermé	9h/11h30	Fermé	9h/11h30
		Après-midi	14h/17h00		14h/17h00	Fermé	14h/17h00	Fermé
Gardonne	Par Tél: 05 53 23 50 70 Ou à la mairie*	Matin	Fermé	9h/12h30	9h/12h30	9h/12h30	9h/12h30	Fermé
		Après-midi	13h30/16h30	Fermé	13h30/16h	13h30/16h	Fermé	
*Les prises de rendez-vous se font les mardi/ mercredi/ jeudi/ vendredi matin et les lundi/ mercredi/ jeudi après-midi								
Sarlat La Caneda	Par Tél uniquement: 05 53 31 53 48 05 53 31 53 49	Journée continue	8h30/17h	8h30/17h	8h30/17h	8h30/17h	8h30/17h	Fermé
Belvès	05 53 31 44 60	Matin	8h30/11h45	8h30/11h45	8h30/11h45	8h30/11h45	8h30/11h45	Fermé
		Après-midi	13h45/17h00	13h45/17h00	13h45/17h00	13h45/17h00	13h45/16h	
Montignac	Par Tél uniquement: 05 53 51 72 00	Matin	9h/12h	9h/12h	9h/12h	9h/12h	9h/12h	10h/12h 1er samedi du mois
		Après-midi	13h30/18h	13h30/18h	13h30/18h	13h30/18h	13h30/17h30	Fermé
Terrasson Lavilledieu	05 53 51 47 00	Matin	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h30	8h30/12h	9h/12h
		Après-midi	13h30/17h30	13h30/17h30	13h30/17h30	13h30/17h30	13h30/17h30	Fermé
Thiviers	Par Tél le mercredi et vendredi 13h30-17h 05 53 62 28 00	Matin	9h/12h	9h/12h	9h/12h	9h/12h	9h/12h	9h/12h
		Après-midi	13h30/17h30	13h30/17h30	13h30/17h30	13h30/17h30	13h30/17h30	Fermé
Nontron	Par Tél obligatoirement: 05 53 60 84 00	Matin	Fermé	10h/12h30	10h/12h30	10h/12h30	10h/12h30	Fermé
		Après-midi	15h/16h30	Fermé	Fermé	14h30/16h30	14h30/16h30	
Brantôme en Périgord	05 53 05 70 21 mairie@brantome.fr	Matin	9h/12h30	9h/12h30	9h/12h30	9h/12h30	9h/12h30	Fermé
		Après-midi	13h30/17h	13h30/17h	13h30/17h	13h30/17h	13h30/17h	

DES PROFESSIONNELS PRÈS DE CHEZ VOUS

☞ ***Boxe Française***

NEW

Exclusivité sur VAUNAC

Nous sommes 2 coachs sportifs certifiés d'états, spécialisés en Boxe Française Savate et Préparation physique.

Heureux de vous accueillir sur des programmes personnalisés, et de vous faire découvrir le sport autrement !

Le sport pour tous de 7 à 77 ans , adaptée à sa condition physique et encadrée :

- Bénéfices pour la santé
- Sortir de vos solitudes
- Activité adaptée

APPELEZ-NOUS VITE !

24800 VAUNAC

06. 50. 41. 10. 62

contact@authenticculturesports.fr

Authentic Culture Sports

Boxe Française Savate & Préparation Physique

VAUNAC

https://authenticculturesports.fr/programme/

A Qui s'adresse t-on?

Notre activité est unique, elle s'adapte autant aux particuliers qu'aux entreprises.

Nos programmes sont personnalisés et individualisés selon la nécessité des besoins.

Nous choisir, c'est une valeur ajoutée à votre parcours, ou vos projets de stratégie professionnelle

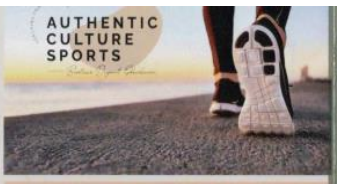

Enfants 7 à 12 ans

2 formules vous sont proposées :

1.Cours Boxe Française Savate éducative enfants de 7 à 12 ans , tous les mardis et jeudis, de 17h15 à 18h30

2.Gestion des émotions, prise de confiance pour la réussite scolaire.

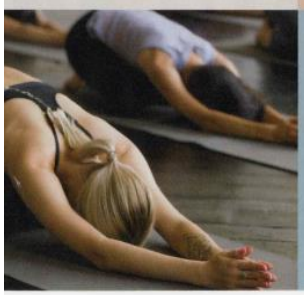

Adultes 13 à 77 ans

2 formules vous sont proposées :

1. Cours tous les mardis & jeudis de 18h45 à 20h15 de Boxe Française Savate en loisirs, apprentissage de la technique, de la maîtrise de soi, de ses limites.

2. Préparation Physique individuelle ou collectif en club, ou gestion des blessures de fatigues

Les Tarifs de Boxe Française Savate

(20 septembre au 20 juin soit 56 séances par catégories)

- 1 personne : 450 € l'année
- 2 personnes même village : 700 €
- 3 personnes même village : 900 €

Places limitées par catégories :

- enfant 7 à 12 ans : 8
- adultes 13 à 77 : 10

Les Tarifs Activités Physiques & Émotions

Coach de vie personnelle : 120€ la séance de 1h30

Coach remise en forme : 60 € par séance de 2 heures en cours particuliers

Interventions en entreprises, amélioration de la carrière des athlètes, et accompagnement socio-professionnel de jeunes espoirs.

Devis sur demande selon l'objectif final...

3 Sportifs de haut niveau accompagnés en route pour Paris 2024

6 femmes et 2 hommes en Boxe Française Émotions

2 contrats de parrainage signés avec football & para-badminton

Quels sont les programmes de coaching ?

Nous pouvons vous aider à :

- Reprendre confiance en vous
- Maîtriser votre stress, vos peurs & phobies
- Equilibrer votre vie personnelle et professionnelle
- Gagner en puissance personnelle
- Découvrir votre potentiel sportif
- Améliorer la vie de vos athlètes entre mental et performance
- Prendre soin de votre corps

☞ ***LA PSYCHOTHÉRAPIE***

☞ ***LE REPASSAGE***

Nous attirons votre attention sur le fait que :

Suivant la provenance de certains documents, images ou autres, le rendu est moyennement prononcé aussi nous vous prions de nous en excuser et d'aller directement sur leur site.

☞ ***LE YOGA***

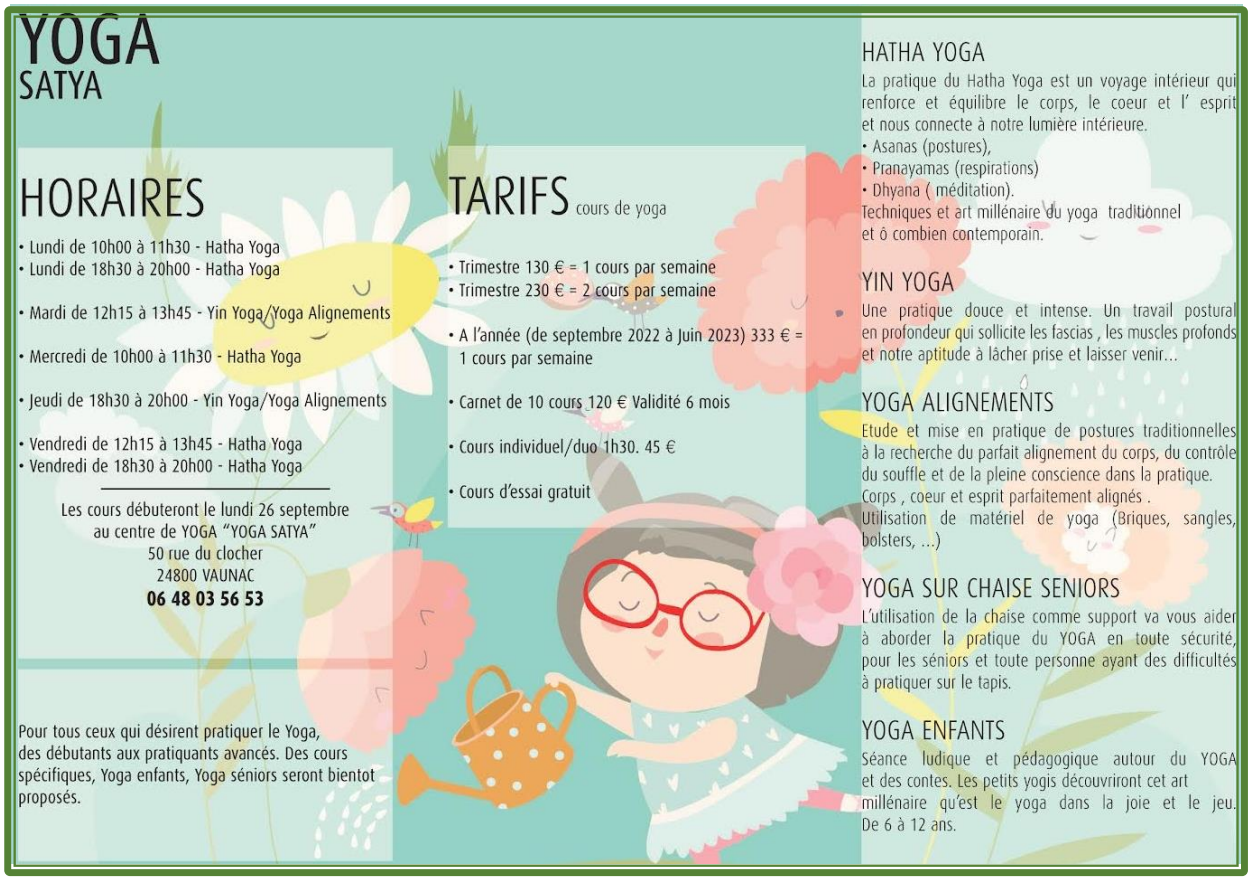

Cécile, François et Anaïs sont arrivés à Vaunac fin août.

- Cécile, professeure de yoga et pratiquant d'autres soins ou consultations sur RDV, comme le soin avec les Anges par exemple, je vous invite à vous connecter sur site :

https://www.yoga-satya.fr/

pour la découvrir et partager son programme de yoga qu'elle pratique au centre de notre beau village à Vaunac, au 50 rue du clocher.

- François lui est auteur Photographe, proche de la retraite il va pouvoir se consacrer à ses passions, l'astrologie, le dessin et l'aquarelle ; Il ne laissera pas de côté ses connaissances de photographe et a décidé de parcourir nos campagnes pour se mettre sur les traces de Templiers, à travers l'architecture mais aussi l'histoire.

- Tous les deux ont un projet de faire vivre au centre du village un espace de partage et rencontre où nous pourrons voir les photos de l'un et les découvertes et présentation de l'autre.

Peut-être autour d'un café, d'un thé ou d'une gourmandise, à voir c'est en cours de réflexion. Si vous avez des idées ou des envies, vous pouvez les joindre par téléphone ou plus simplement venir les voir, pour échanger.

<u>Nous leur souhaitons un franc succès.</u>

PUITS COMMUNAL DE LA TÂCHE - VAUNAC

Un petit air de renouveau

Merci à Gérard Foussette et à Cédric Letourneur pour l'excellente initiative. Une journée de débroussaillage, nettoyage, réparation du portail …

Beau travail ! Il ne reste plus qu'à attendre la pluie.

« *A ce sujet et pour la sécurité de tous, la mairie a mis en place une chaîne et un cadenas en guise de fermeture. En cas de nécessité, contacter la mairie pour les clefs.* »

« AVIS DE RECHERCHE »

La commune de VAUNAC

recherche un ou une bénévole porte-drapeau lors des différentes cérémonies commémoratives du secteur.

Bien que ce rôle soit souvent dévolu à des anciens combattants, toutes les personnes, même mineures, peuvent le tenir. Il faut cependant préciser qu'il est nécessaire de porter une tenue vestimentaire irréprochable, d'être en capacité de porter le drapeau d'environ 2,7 kg et de vouloir participer activement au devoir de mémoire.

La mission de porte-drapeau est hautement symbolique dans la perpétuation de la mémoire de ceux et celles qui ont contribué, parfois au péril de leur vie, à la sauvegarde de notre pays et de ses valeurs. Elle implique une présence par tous les temps, dans toutes les circonstances, une disponibilité personnelle motivée par la volonté de porter haut notre drapeau et à travers lui les trois couleurs. Cette fonction doit être exercée avec dignité et constance.

Les personnes intéressées devront venir se présenter à la mairie pour proposer leur candidature. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter un guide détaillé sur le site : onac-vg.fr.

CÉRÉMONIES 2022

26 mars

En présence de nombreuses personnalités et porte-drapeaux, nous avons rendu hommage à René BOURSAT, autour de la stèle érigée au bord de la route des maquisards.

L'ensemble des participants se sont rendus ensuite à la stèle pour saluer la mémoire de Marcel LAMBERT en présence de Claude BOST, maire d'Eyzerac.

Tout le monde a été convié dans la salle du Conseil de Vaunac pour un rafraîchissement.

8 Mai

La cérémonie s'est déroulée au monument aux morts devant une petite assistance. A noter, la présence du Colonel Raphaël NAL et de sa famille (nouveaux habitants de Vaunac).

Monsieur le Maire assisté du Colonel NAL ont procédé au dépôt de gerbe. Après lecture du discours, Dominique BERNOUILLET s'est chargé de la partie musicale.

Tous les participants se sont retrouvés dans la salle du Conseil pour un moment de convivialité offert par la Mairie.

14 juin

Dans le cadre du projet pédagogique « Les résistants pendant la seconde guerre mondiale », les enfants de la classe de Madame GIRAUDET (CE2, CM1, CM2) du RPC Négrondes, Vaunac ont assisté à une cérémonie grandeur nature à la stèle érigée en l'honneur de René BOURSAT, résistant, fusillé par les nazis le 26 mars 1944.

A l'issue, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes « Claude VIGIER » de VAUNAC pour un échange avec Madame Renée MORTESSAGNE, fille de René BOURSAT et Monsieur Jean-Michel LAHIEYTE, historien.
Les enfants ont particulièrement apprécié ces instants.
Pour clore cette journée, une collation, offerte par la municipalité, leur a été servie.

11 Novembre

C'est sous un soleil radieux et une température quasi estivale, qu'a eu lieu la cérémonie du 104ème anniversaire de l'armistice.

Elle était précédée d'un évènement rare pour notre petite commune.

En effet, le Colonel Raphaël NAL, habitant de La Tâche et entouré de ses proches, a choisi Vaunac pour se faire remettre l'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur par le Colonel Pierre WENCKLER.

La famille, le Conseil Municipal au complet et quelques habitants y ont également assisté.

La remise de décoration fut suivie de la traditionnelle cérémonie avec dépôt de gerbe, lecture du discours par Monsieur le Maire et hymne.

Puis tous les présents se sont retrouvés dans la salle du Conseil autour d'un buffet offert par le nouveau promu et sa famille.

L'ARMÉE RECRUTE

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

LE CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES DE PÉRIGUEUX

ARMÉE DE TERRE
SENGAGER.FR

FLASH INFO – 2nd SEMESTRE 2022

ACTU DE LA RÉGION

Les régiments de proximité qui vont recruter :

- **126e Régiment d'Infanterie de Brive-La-Gaillarde :**
- 2023 : en février (49 personnes), en avril (45 personnes) et en juin (44 personnes).

- **1er Régiment d'infanterie de Marine d'Angoulême :**
- 2023 : en février (45 personnes) et en mai (45 personnes).

- **515e Régiment du Train d'Angoulême (Camp de la Braconne de Brie) :**
- 2023 : en mars (47 personnes) et en juin (48 personnes).

Vous y trouverez des métiers de combattant d'infanterie, de combattant de la cavalerie légère, de combattant de la logistique, mais aussi des cuisiniers, des assistants administratifs, des mécaniciens véhicules blindés, des armuriers et des mécaniciens optronique anti-char et Nucléaire-Biologique-Chimique.

PLUS DE 100 SPÉCIALITÉS … CE MOIS-CI :

L'École Militaire Préparatoire Technique (EMPT)

L'EMPT offre à des jeunes Français de 16 à 20 ans l'opportunité d'une formation de spécialité dans la maintenance aéronautique et terrestre, les Systèmes d'information et de communication (SIC), l'Énergie et l'électromécanique appliquée (EEA). L'objectif est de former les futurs sous-officiers spécialistes dont l'armée de Terre a besoin pour mettre en œuvre et soutenir des équipements modernes, notamment ceux de dernière génération de la gamme SCORPION et des systèmes d'information et de communication.

Comprenant des BAC professionnels et technologiques validés par l'Éducation nationale, l'offre de formation propose quatre filières :

- Baccalauréat professionnel maintenance des matériels aéronautiques (MMA) ;
- Baccalauréat professionnel maintenance véhicules de transport routier (MVTR) ;
- Baccalauréat professionnel systèmes numériques – réseaux informatiques et systèmes communicants (SN RISC) ;
- Baccalauréat technologique sciences et technologie de l'industrie et du développement durable, option systèmes d'information numérique ou énergies (STI2D).

Plus d'informations sur le site www.sengager.fr

NOS PERMANENCES EN DORDOGNE

BERGERAC	MONTPON-MENESTEROL	SARLAT	TERRASSON	NONTRON	THIVIERS
Au Bureau Info Jeunesse Tous les mercredis de 10h00 à 11h45	À la mairie, pôle social Tous les 1ers mercredis de chaque mois de 14h00 à 15h30	À la mission locale Tous les 2es mercredis de chaque mois de 14h00 à 15h30	Espace économie emploi Tous les 3es mercredis de chaque mois de 14h00 à 15h30	À la mission locale Tous les 4es mercredis de chaque mois de 14h00 à 15h30	À la mission locale Tous les 3es jeudis de chaque mois de 14h00 à 15h30

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées
6 rue du 34e d'Artillerie 24000 PÉRIGUEUX
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
05 53 02 82 79

L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE ET FORME 16 000 HOMMES ET FEMMES PAR AN.

ÉCOLE MILITAIRE PRÉPARATOIRE TECHNIQUE : UN CODE D'HONNEUR

Camarade exemplaire, je suis frère d'armes pour tous les élèves de mon école… Ainsi débute le code d'honneur de l'élève de l'École militaire préparatoire technique.

Reçu par chaque élève en début d'année, ce code est composé de 10 règles qui régissent le comportement de l'individu, de l'élève technicien et du soldat futur sous-officier qui évolue au sein de l'école.

En marge de l'émouvante cérémonie de remise du drapeau du 27 octobre dernier, les élèves ont présenté et remis ce document au Président de la République.

LE BLEUET DE FRANCE, SYMBOLE DE LA MÉMOIRE ET DE LA SOLIDARITÉ

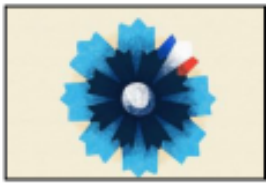

En cette période de commémoration de la victoire et de la Paix, au lendemain de l'anniversaire de l'armistice de 1918, il est nécessaire de rappeler que le Bleuet de France a accompagné et accompagne toujours les combattants, les blessés et leurs familles.

Œuvre caritative intégré à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, le Bleuet de France est le symbole de la mémoire et de la solidarité.

L'APPUI À LA MOBILITÉ DES BLINDÉS À L'ÈRE DE LA GAMME SCORPION

C'est une première ! En octobre, un Griffon a été acheminé par voie routière militaire grâce à **un nouveau véhicule** en cours de livraison dans les régiments du train : le porte-engin blindé surbaissé, **PEBS**.

Une remorque surbaissée pour un acheminement « toutes routes »

Alors que les nouveaux véhicules de la gamme Scorpion ont largement commencé à équiper les forces, ils ont lancé un défi de taille au domaine logistique : les blindés, plus hauts et plus lourds que leurs prédécesseurs, ne pouvaient être transportés sur les porte-engins militaires traditionnels.

Doté d'une remorque dite « surbaissée », le PEBS permet un transport des blindés de la gamme Scorpion en toute sécurité, à l'image de celui du premier Griffon sur le trajet Mourmelon - Versailles conduit le 7 octobre par le 516e régiment du train, au profit de la section technique de l'armée de Terre.

Grâce au PEBS, aucun problème de passage du Griffon sous les ponts (hauteur minimale de 4,30 mètres en France) ou bien encore de contraintes liées au passage d'un convoi exceptionnel (délais d'anticipation et d'acheminement, reconnaissance d'itinéraires, mobilisation de moyens supplémentaires).

Un gain de réactivité pour une logistique opérationnelle prête à relever les défis de haute intensité

Dans un contexte où les forces s'entraînent à des engagements de haute intensité, la logistique des forces se donne les moyens d'être au rendez-vous, réactivité accrue incluse. 40 PEBS sont attendus dans les régiments du train d'ici juin 2023, et au moins autant compléteront à terme ces premières dotations.

POUR PLUS
D'INFOS
ET PRENDRE RENDEZ-VOUS
SENGAGER.FR

NOUVEAUX HABITANTS

2022 *a vu arriver de nouveaux habitants. Nous en sommes ravis et leur souhaitons de s'épanouir dans notre sympathique localité.*

Au bourg :

- *Marie-Thérèze Jantet & Guy Bourgier*
- *Cécile & François Blazquez*
- *Priscillia Boisne & Sébastien Coutant*
- *Adrien Perron*

A Fournaulu :

- *Patricia Jacoup & David Grandes*

A Vauverdu :

- *Béatrice & Ludovic Dupont/Gherdoussi*

A Bosverdu :

- *Sylvie Doxat*

A Lascombas :

- *Marguerite & Eric Mathis*

A Blazinaud :

- *Emilie & Jean-Baptiste Lafrique*

Au petit Chalus : Audrey et Thomas Kowalski

PETIT RAPPEL – Permanences des élus à la mairie

La mairie est ouverte au public de 09h à 12h, le :

- Lundi – JC Juge & Didier Méry
- Mardi – JC Juge & Pierre Rousseau
- Jeudi – JC Juge & Mallorie Carreau/Dussutour
- Vendredi – JC Juge & Didier Méry

et à votre service durant les heures d'ouverture :

notre charmante secrétaire,

Affiche proposée par Mallorie Carreau/ Dussutour

ÉTAT CIVIL

Mariage Civil

Karen Stéphanie Foussette & Patrice Lussac

16 juillet 2022

Baptêmes Civils

Léa Emeline Foussette Lussac - 16 juillet 2022

Gabriel Renaud Foussette Lussac - 16 juillet 2022

27 mars 22	*Gourbeyre Sophie épouse Hiriart*	*14avril 22*	*Eustache Michel Jean Norbert*
31 mars 22	*Raymond Odile Marcelle Camille*	*24 juin 22*	*Sicard Angèle veuve Marty*
10 avril 22	*Versaveau Henriette – Nénette née Faure*	*11 août 22*	*Cournil Robert Marcel*

JEU - SOLUTION

Voici la solution ! on est bon ou pas…… Merci de votre participation.

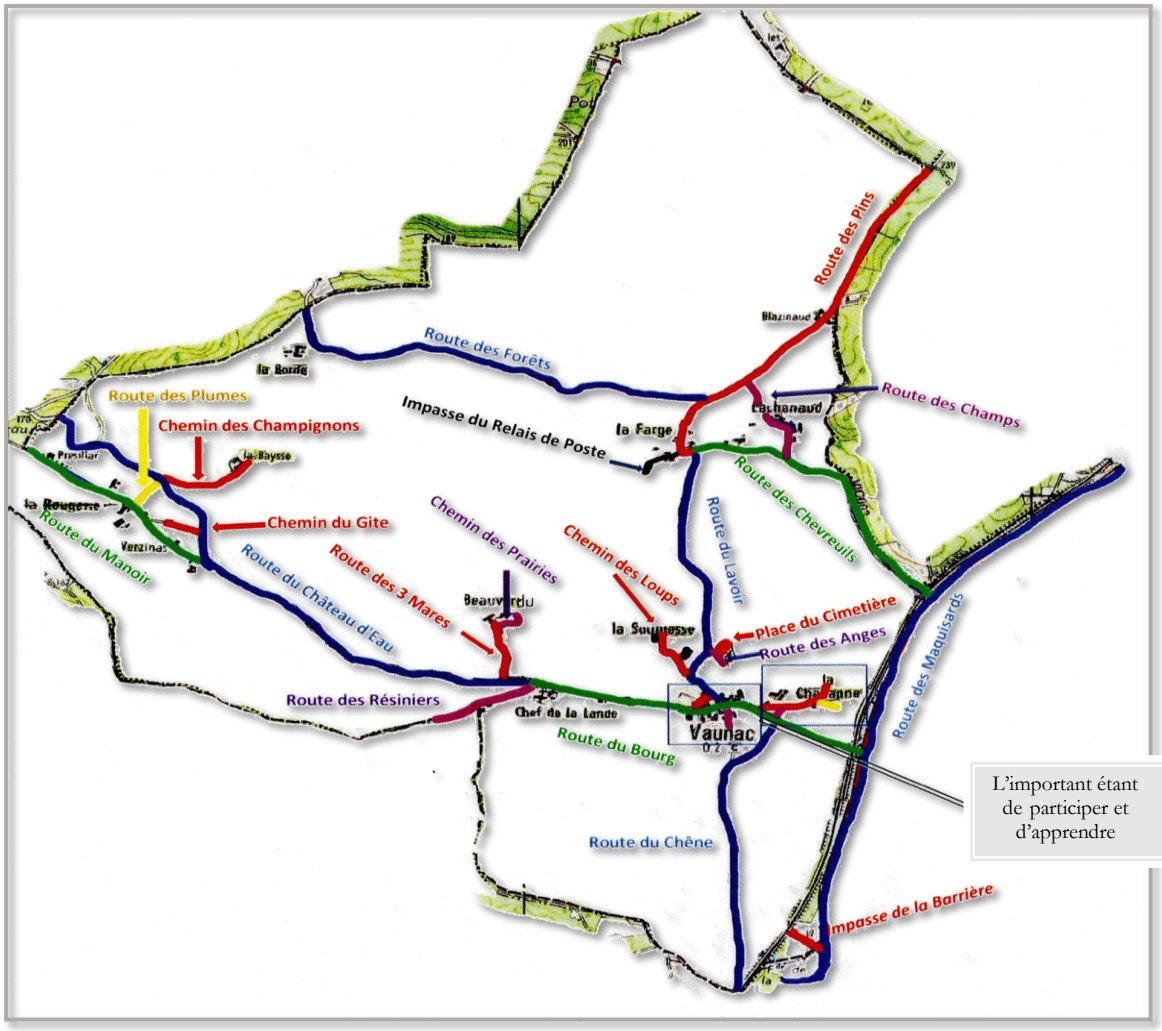

Merci à tous ceux qui donnent de leur temps et qui participent de quelque façon à faire vivre la Gazette.

Un remerciement spécial à

Sandrine Le Pierrès

« Directrice de l'école »,

Pierre Rousseau, JP Gaillard,

JC Juge

pour leur contribution,

avec toute ma reconnaissance.

Présentation et mise en boite, par Viviane Foussette.

LA GAZETTE - DESCRIPTIF

Page 02 - 05	Mot du Maire « Français/Anglais »
Page 06	Tricothepatch
Page 07	Manifestations diverses
Page 08 - 09	Halloween
Page 10 - 13	L'école
Page 14 - 15	SMD3
Page 16 - 17	RDE-24
Page 18 - 19	AFAFE
Page 20	Crise de l'énergie
Page 21	Appel aux neurones (jeu)
Page 23 - 25	Civilités – démarches « nouveautés »
Page 26 - 29	Des professionnels à votre porte
Page 30	Puits communal « La Tâche »
Page 31	Avis de recherche
Page 32 - 33	Cérémonies 2022
Page 34 - 35	L'armée recrute
Page 36	Nouveaux habitant
Page 37	Concours du plus beau sapin
Page 38	État civil
Page 39	Solution du jeu
Page 40	Sommaire

Bonne lecture

Informations à retrouver sur le site :
www.vaunac.fr

Prenez bien soin de vous, M. le Maire et son équipe.